

# Jusqu'à la victoire !

## La Fonction publique territoriale doit se mobiliser !



Alors que le conflit contre la réforme des retraites entre dans sa neuvième semaine, jour après jour, dans toutes les professions, les salarié.e.s et fonctionnaires sont de plus en plus convaincus de la nocivité du projet. C'est clair : le passage du calcul de la pension sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires et les 25 meilleures années pour les salariés du privé à toute la vie professionnelle entrainerait des baisses considérables de pension, jusqu'à 30 ou 40% de baisse selon les simulations. Et on voudrait nous faire travailler jusqu'à 65 ans ou plus pour avoir la fausse promesse d'un taux de remplacement équivalent à ce qui existe aujourd'hui pour une carrière complète avec un départ à 62 ans... ? **ET IL FAUDRAIT ACCEPTER ?**

**MERCREDI 29 JANVIER – RASSEMBLEMENT  
INTERPROFESSIONNEL – PLACE DE LA PREFECTURE – 14 H**

### DEPOSONS NOS OUTILS :

Les baudriers ou les vestes de travail pour les agents des routes (on évite les saleuses, c'est de saison mais on n'a pas le droit !)...

Les crayons pour les administratifs (on évite l'ordinateur, le câble n'est pas assez long !)...

Les toques ou les vestes pour les cuisiniers (on évite le hachoir électrique, c'est dangereux !)...

Les blouses pour les agents d'entretien (on évite le chariot, c'est encombrant !)...

Et tout autre objet selon vos idées...

### POUR EXIGER :

L'amélioration de notre système de retraite par répartition, solidaire et intergénérationnel

Le déblocage du point d'indice et sa revalorisation

Le retrait de la réforme

Le maintien de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)

Une réelle prise en considération de la pénibilité physique et psychique des missions des agent.e.s territoriaux

Le maintien des missions publiques, la création d'emplois statutaire et la titularisation des contractuel.le.s

# Quelques Idées reçues !

## -Il n'y a pas de perdants à la réforme

Toutes les pensions vont baisser, dans le public comme dans le privé, car l'ensemble de la carrière sera prise en compte.

**Les fonctionnaires à faible niveau de primes vont particulièrement perdre dans cette réforme et ce n'est pas le gouvernement qui décide de leur montant, mais bien les collectivités territoriales et elles ne sont pas ancrées dans le marbre !**

## -Le système n'est pas viable financièrement : il faut réformer !

Les réserves de l'ensemble des régimes de retraite s'élèvent à 127 milliards d'euros.

Le déficit futur est organisé par le gouvernement avec la baisse des cotisations dû principalement aux exonérations des cotisations patronales et à l'austérité sur les salaires et l'emploi, **notamment dans la fonction publique territoriale.**

*En effet, depuis la loi Veil du 25 juillet 1994, l'État doit compenser intégralement les allègements et exonérations de cotisations sociales aux caisses de la Sécurité sociale. Mais en 2018, le gouvernement est revenu sur ce principe (notamment pour financer les mesures d'urgence destinées aux « gilets jaunes ») et cette absence de compensation pèse lourd sur le budget de la protection sociale et donc aussi de l'assurance retraites.*

## -Le ratio actifs/retraités se dégrade (4 actifs pour un retraité en 2050 et 1,7 pour 1 aujourd'hui).

La future loi ne règlera pas ce problème et l'âge d'équilibre évoluera à la hausse (bien au-delà de 64 ans) si on n'agit pas sur 3 critères : la hausse des cotisations, des salaires et des emplois. **Et pourtant 1 salarié sur deux n'est plus en activité quand il peut prétendre à ses droits à la retraite.**

## -L'espérance de vie augmente et il faut en profiter.

L'espérance de vie en bonne santé n'est en moyenne que de 64,1 ans pour les femmes et de 62,7 ans pour les hommes !

De plus, il existe de forts écarts selon les métiers et les situations, qui ne sont pas pris en compte par la réforme annoncée. En moyenne, un ouvrier vit 6,4 ans de moins qu'un cadre et que dire de certains métiers (égoutiers...). Les 5 % les plus riches vivent 13 ans de plus que les 5 % les plus pauvres.

**La pénibilité qui reste à définir donnera peut-être pour certains l'avantage de partir 2 ans plus tôt que quel âge ? 64, 65, 66, 67 ans... ?!? Aujourd'hui c'est 60 ans, voir moins.**

## -Les régimes spéciaux plombent notre système de retraite !

Ils sont très minoritaires et ne concernent que 1 million de bénéficiaires sur les 17,2 millions de retraités – pourquoi tout bouleverser ?!? Beaucoup de régimes spéciaux vont disparaître d'eux-mêmes, car les professions n'existent plus (personnels de l'ex-SEITA par exemple).

**Ils auraient des problèmes de financement ? Par exemple, le régime de retraite des cheminots devient déficitaire à cause de la destruction des emplois, tout comme celui de la Fonction Publique Territoriale.**

## -Le nouveau système bénéficiera aux femmes et aux familles !

La pension de la retraite calculée sur l'ensemble de la carrière ne bénéficiera pas aux femmes qui ont des carrières hachées, interrompues, précaires ou à temps partiel et avec des salaires bien en dessous de ceux des hommes, même à travail égal. Pour la majoration de 5 % dès le 1er enfant, le gouvernement confond les femmes et les mères. Quid des femmes sans enfants ?

De plus, La majoration est exprimée en pourcentage et non en montant absolu de points, **il sera beaucoup plus rentable pour beaucoup de couples de faire bénéficier de cette majoration à l'homme, puisque l'homme gagne généralement plus que la femme dans un couple hétérosexuel.**

## -Il faut limiter la part des retraites dans le PIB à 14 %.

Aucune justification n'est jamais apportée par le gouvernement. Le nombre de retraités va augmenter et avec le même gâteau, **évidemment les pensions vont diminuer et cela concernera tous les âges.**

## -Le système par répartition sera conservé.

La baisse des pensions favorisera les retraites par capitalisation (pour ceux qui le pourront), notamment les hauts revenus puisque le gouvernement prévoit de baisser leur cotisation à 2,8 % sur la tranche au-delà de 10 000€ (aujourd'hui, ils cotisent 28 % jusqu'à 27 000€ de salaire par mois) **Moins d'argent rentrera dans le pot commun, donc moins de redistribution et destruction automatique du système solidaire par répartition !**

**MERCREDI 29 JANVIER – RASSEMBLEMENT**

**INTERPROFESSIONNEL – PLACE DE LA PREFECTURE – 14 H**

**NE NOUS REGARDER PAS ! REJOIGNEZ-NOUS !**

**Venez déposer vos outils...**